

DOSSIER DE PRESSE

LE BONUS RÉPARATION



EN 10

QUESTIONS

CLÉS



Re_fashion

EDITO

Le 7 novembre 2023, l'éco-organisme Refashion lance officiellement le Bonus Réparation, un dispositif initié par les pouvoirs publics, prévu dans la loi AGEC et financé par les marques. Conçu pour soutenir l'acte de réparation des vêtements et chaussures, ce Bonus Réparation répond à des enjeux essentiels en matière de pratique et consommation responsable, de soutien au pouvoir d'achat et à l'économie locale. Pour Refashion, le pilote de ce dispositif unique, le Bonus Réparation concrétise une vision forte et constitue un nouvel acte majeur dans sa mission de travailler à une mode plus responsable et plus circulaire pour aujourd'hui et pour demain.

Réparer, c'est faire durer.

Réparer, c'est économiser.

Réparer, c'est s'engager.

Et réparer, c'est surtout à la portée de toutes et tous.

Voici 10 questions simples et clés qui vous aideront à mieux comprendre la force de ce dispositif.

SOMMAIRE

Le Bonus Réparation, ...

- 1** C'est quoi ?
- 2** C'est quand ?
- 3** C'est comment ? C'est compliqué ?
- 4** C'est où ?
- 5** C'est avec quels réparateurs ?
- 6** C'est pour faire des économies ?
- 7** C'est un acte engagé et utile ?
- 8** C'est financé comment ?
- 9** C'est pour toujours ?
- 10** C'est un virage pour Refashion ?

1

Le Bonus Réparation, c'est quoi au juste ?

Le Bonus Réparation est un nouveau dispositif qui permet aux particuliers de profiter de réductions pour faire réparer leurs vêtements et chaussures abîmés auprès de réparateurs labellisés. Les aides financières peuvent aller de 6 à 25 euros par type de réparation et sont cumulables. Ce dispositif est initié par l'Etat, mis en œuvre par l'éco-organisme et financé par les marques et distributeurs.

Un peu de contexte...

Les enjeux environnementaux et la question centrale du pouvoir d'achat impactent les réflexes de consommation et les pratiques de la population française. Une part de la population semble vouloir se désintéresser de la « mode jetable » et de l'attraction exclusive des « petit prix ». Ainsi, en 2022 (étude Kantar), **33% des Français déclaraient vouloir acheter moins qu'avant en privilégiant des articles qui durent dans le temps**. Pour 1/4 de ces Français, il ne s'agirait pas d'acheter des produits plus chers ni de gammes supérieures, mais plutôt de s'orienter vers une autre voie : la réparation des vêtements et des chaussures pour en prolonger la durée de vie.

Toutefois, si 81% des Français ont une bonne image de la réparation, moins d'un tiers seulement ont l'idée de réparer ou faire réparer leurs vêtements ou chaussures (étude OpinionWay 2021) sans pour autant passer à l'acte derrière.



Selon une étude IFOP pour Refashion réalisée en novembre 2023:

83% des Français sont disposés à faire réparer leurs vêtements ou chaussures.

Un meilleur référencement des professionnels de la réparation (42%) et une aide financière (38%) constituent les meilleurs incitatifs pour passer à l'acte de réparation. Le Bonus Réparation est là pour simplifier la prise de décision et faire de la réparation un nouveau réflexe de consommation.

Pourquoi un bonus ?

S'il n'est pas le seul levier mis en place par l'éco-organisme ou la filière dans son ensemble, le Bonus Réparation a pour principal objectif d'augmenter le volume global de réparation. Le tout dans une équation vertueuse assez simple à formuler mais complexe dans sa mise en œuvre : plus de vêtements et chaussures réparés = moins d'articles jetés = moins d'achats de produits neufs = moins de production = moins de pollution.



Selon l'ADEME, en 2019, 16 millions de pièces étaient réparées. Avec la mise en place du Bonus Réparation, Refashion vise les 21,6 millions de pièces réparées en 2028, soit +35%.

2

C'est quand?

Le Bonus Réparation est **actif et opérationnel depuis le 7 novembre 2023**, jour officiel de son lancement.

Initié par les pouvoirs publics, il est le fruit d'un long et méticuleux travail de recherche piloté par Refashion. "Il était attendu et dans les projets depuis un certain temps. Mais notre préoccupation était de bien penser le dispositif avec une approche terrain et un pragmatisme poussé. Avec l'ensemble des acteurs, nous avons co-construit un outil facile à adopter et capable de durer dans le temps. Voilà pourquoi nous ne nous sommes pas précipités et avons attendu le bon moment pour le lancer ", explique Elsa Chassagnette, responsable du Fonds de Réparation pour l'éco-organisme Refashion.



Il a fallu :

En 2021

étudier les habitudes et attentes des consommateurs
+ analyser les volumes potentiels

En 2022

donner la parole aux professionnels pour étudier le barème des réparations éligibles - des groupes de travail (chaussures et textiles) avec les fédérations de la réparation, des réparateurs indépendants et des marques ont été mis en place.

En 2023

mener des expérimentations du Bonus Réparation auprès des artisans réparateurs, des metteurs en marché et des consommateurs - le barème définitif et la liste des réparations ont été revus et validés + le processus administratif a été arbitré.

3

C'est comment ? C'est compliqué ?

Le dispositif a été pensé pour être le plus simple et le plus fluide possible afin de permettre son adoption rapide par le grand public et l'adhésion au programme de la part du plus grand nombre de réparateurs possibles. Pour ces derniers, l'adhésion est gratuite et se fait sans audit.

Qu'est-ce qui est couvert ?

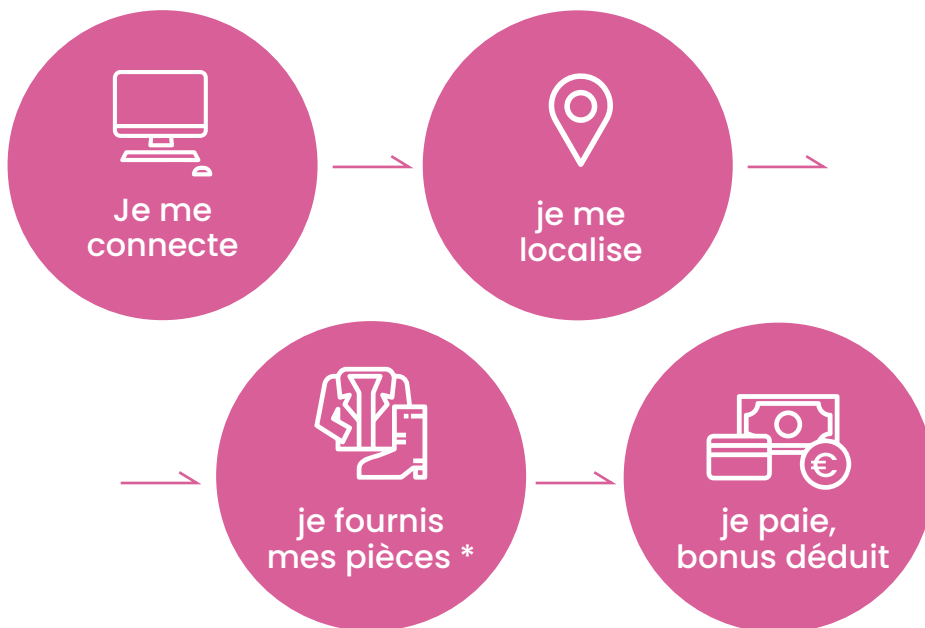
Les réparations les plus courantes et représentant les plus gros volumes de cette activité ont été identifiées et font l'objet de barèmes spécifiques. Le Bonus s'applique aux vêtements et chaussures.



Comment ça marche ?

Prenons un exemple concret...

J'ai un trou dans un pull. Je pourrais peut-être en acheter un neuf, mais je l'aime et puis, je me dis que je n'ai pas envie de racheter du neuf. Je vais sur le site bonusreparation.fr, je me géolocalise et je regarde où se trouvent les couturiers labellisés les plus proches ou l'offre par correspondance si je ne souhaite pas me déplacer (la cartographie est facile d'utilisation). Une fois chez le réparateur, un diagnostic est fait et le montant de la réparation est estimé. La réparation coûte 12 euros, on m'informe du Bonus Réparation déduit qui est ici de 7€ pour le trou. Je valide la réparation et je paie le reste à charge au réparateur, soit 5 euros.



*en boutique ou par correspondance

Le site du Bonus Réparation permet aussi d'aider le grand public à mieux trier ses dressings et à comprendre facilement ce qui peut faire l'objet d'une réparation couverte par le Bonus. Cette étape est clé et contribue à faire progresser le consommateur dans sa prise de conscience tout en l'incitant à être plus acteur encore de ses pratiques. En ce compris l'idée de réparer soi-même ou de confier la réparation à un proche plus adroit .

Quelques barèmes :



Chaussures :

Patin :

-8€

Bonbout :

-7€

Couture/collage :

-8€

Ressemelage :

-18€ (gomme) et -25€ (cuir)

zip :

-10€ (<20cm) et -14€ (>20cm)



Vêtements :

Trou/accroc/déchirure :

-7€

doublure :

-10€ (simple) et -25€ (complexe)

Zip :

-8€ (petit) et -15€ (grand)

Couture défaite :

-6€ (non doublé) et -8€ (doublé)

4

C'est où?

Le Bonus Réparation s'applique partout en France hexagonale. Dans les villes comme dans les territoires plus ruraux ou isolés. La cartographie au lancement compte **600 réparateurs** au total, dont **327 couturières, 254 cordonniers**. L'offre digitalisée permet par ailleurs de couvrir les actuelles zones blanches. Il s'agit alors de procéder par correspondances avec certaines entreprises qui proposent des services en boutique ou des envois par courrier de sa pièce à réparer pour éviter les déplacements compliqués.

5

C'est avec quels réparateurs ?

Plus de 11.000 réparateurs/artisans ont été identifiés via les codes NAF de la réparation. Refashion met tout en œuvre pour que le nombre de structures labellisées augmente rapidement et facilite l'acte de réparer des consommateurs. Tous les réparateurs labellisés répondent à un ensemble de critères établis en collaboration avec les instances publiques et les représentants métier. Il s'agit de professionnels qualifiés dont l'expertise et l'expérience ont été validées.

Les fédérations de réparateurs sont pleinement partie prenante dans ce dispositif qui permet en outre de valoriser ces métiers et savoir-faire partout sur le territoire national. Ces fédérations ont joué un rôle dans la mise en place du Bonus Réparation et la qualité des travaux qui seront effectués dans le cadre de sa mise en œuvre.



La dynamique du Bonus Réparation s'appuie aussi sur l'évolution du modèle des metteurs en marché. Plusieurs marques ou distributeurs ont d'ores et déjà compris l'évolution des pratiques et effectué un premier virage en offrant un service réparation à leur clientèle. A titre d'exemple, Eram propose déjà un circuit de réparation de sneakers sur leur marque Sessile. Les clients peuvent retourner leurs chaussures. Elles seront remises en état par la manufacture ERAM : ressemelage et nettoyage sont prévus au programme. L'intérieur de la chaussure est désinfecté sans produits chimiques et une fois les lacets et les semelles intérieures remplacés, les chaussures peuvent vivre une nouvelle vie !

Réparer les vêtements et les chaussures est un savoir-faire qui a traversé le temps et remonte aux origines mêmes de la couture. Il a toujours revêtu une forme de noblesse. Cet artisanat se perpétue et peut aujourd'hui trouver à travers le Bonus Réparation un réel soutien.

6

C'est pour faire des économies?

Initié pour des raisons d'ordre environnemental, le Bonus Réparation est également un coup de pouce financier qui s'inscrit comme un véritable outil en faveur du pouvoir d'achat. Le facteur financier a été identifié dans les différentes études menées par Refashion comme l'un des principaux freins à la réparation: "Il a été observé, dans l'étude Kantar 2022 qu'à partir de 25/35% de moins sur la facture, cela pouvait déclencher un changement d'habitude. C'est ce seuil qui nous a aidés à déterminer les barèmes du Bonus que nous avons ensuite modulé avec les fédérations et les retours terrain", détaille Elsa Chassagnette, responsable du Fonds de Réparation de Refashion.

● LES 10 BONNES RAISONS POUR PRATIQUER LE BONUS RÉPARATION

pour les clients :

1. Bénéficier d'une réduction incitative pour faire réparer ses vêtements/ chaussures

2. Garder ses vêtements et chaussures plus longtemps

3. Accéder à un service de proximité et contribuer à l'économie locale

4. Soutenir et valoriser l'artisanat

5. Agir pour l'environnement en adoptant un comportement plus vertueux et plus durable

pour les artisans :

1. Augmenter le trafic dans leur boutique

2. Augmenter leur chiffre d'affaires

3. Développer et fidéliser leur clientèle

4. Gagner en notoriété

5. Valoriser leur savoir-faire

7

C'est un acte engagé et utile ?

Plus de 3,3 milliards de textiles, linge de maison et chaussures neufs (TLC) ont été vendus en 2022, contre 2,8 en 2021. Cela signifie que si prise de conscience il y a, le ralentissement du volume d'achat n'est pas encore visible. "Le Bonus Réparation incite à la réparation plutôt qu'à l'achat et constitue une partie de la réponse à l'urgence climatique. Cela rejoint l'ensemble des mesures qui pourront accompagner la filière vers une mode plus circulaire. Faire valoir son Bonus Réparation, c'est aussi, pour chacun, et à son échelle bien sûr, faire valoir son devoir - ou son droit - à agir pour la planète", explique Maud Hardy, directrice générale de Refashion.

La bonne nouvelle de ce bonus est que cet acte d'engagement est simple dans sa mise en œuvre et ne coûte pas cher puisqu'au contraire il permet de réaliser des économies.



8

C'est financé comment?

154 millions d'euros sont alloués au Fonds Réparation sur la période 2023-2028. Ce sera 7,4 millions d'euros pour 2023, puis l'idée est de monter en puissance avec 14,7 millions d'euros alloués pour 2024, puis plus encore les années suivantes. Le Fonds Réparation est basé sur des financements privés et non publics. Dans le cadre de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur) ou politique du pollueur/payeur, chaque metteur en marché du territoire de la filière TLC reverse à Refashion une éco-contribution pour que l'éco-organisme prenne en charge la prévention, la sensibilisation et la fin de vie de ses produits. Ce sont ces éco-contributions qui financent les différentes actions de la nouvelle feuille de route de l'éco-organisme, dont le fonds réparation et son Bonus.

9

C'est pour toujours?

Une clause de revoyure est prévue en 2025 avec l'Etat pour ajuster au besoin les investissements. Le Bonus Réparation a donc vocation à vivre dans le temps et même à s'intensifier. Il ne s'agit pas d'une mesure d'incitation ponctuelle, mais bien d'un dispositif inscrit dans la durée. Une condition importante de sa réussite dans la mesure où le Bonus Réparation repose sur des changements de pratiques et de réflexes qui prennent du temps à s'installer pour de bon. Son ancrage dans les habitudes citoyennes ne se fera pas immédiatement et ne se fera pas seul. L'aide financière est certes un des leviers pour inciter à l'acte de réparation, mais c'est avec l'appui d'actions complémentaires au Bonus que le mouvement va pouvoir accélérer.

Trois missions essentielles à la réussite du Bonus

Sensibiliser les citoyens à la réparation ou à l'auto-réparation



Accompagner la montée en compétence des professionnels en finançant l'accès à la formation ou à la digitalisation



Rendre visible le réseau de réparateurs et leurs savoirs faire

10

C'est un virage pour Refashion?

Le lancement du Bonus Réparation intervient à un moment clé dans l'histoire de l'éco-organisme. En 2009, la France a pris, à l'échelle mondiale, une longueur d'avance sur ces sujets de la mode responsable devenant le premier pays à mettre en place un éco-organisme chargé d'engager la filière textile et chaussure dans la REP. Refashion, historiquement nommé Eco TLC, était alors le premier du genre et encore le seul aujourd'hui à percevoir des marques, fabricants et distributeurs, une éco-contribution servant notamment à financer la deuxième vie des textiles et chaussures.

Aujourd'hui, Refashion intensifie son action en voyant son périmètre d'action élargi. Le Bonus Réparation est un des dispositifs concrets pour toucher un public le plus large possible et fédérer dans un programme commun l'ensemble des maillons de la chaîne, depuis les concepteurs-fabricants jusqu'aux consommateurs.

A propos de

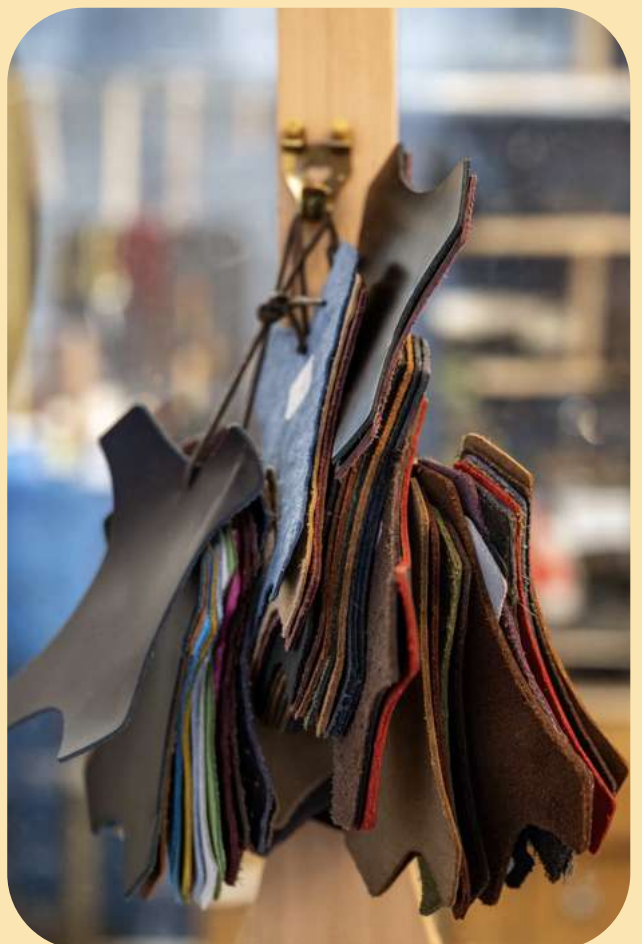
Re_fashion

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures. C'est une entreprise privée à but non lucratif, agréée par les pouvoirs publics, et financée par les metteurs en marché (marques, distributeurs et fabricants) au travers d'éco-contributions. Elle assure ainsi, pour le compte de plus de 6500 entreprises, la prise en charge de la prévention et de la gestion de la fin de vie de leurs produits mis sur le marché grand public sur le territoire français. En étant au cœur de l'écosystème de la Filière Textile et Chaussure, Refashion s'inscrit résolument dans une démarche collective et collaborative pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Sa mission, tournée vers l'avenir, est ainsi de fédérer et accompagner tous les acteurs de la Filière pour réduire les impacts et créer de la valeur. Refashion met en œuvre des outils, des services et des informations pour donner à tous les clés de l'action afin de mettre en œuvre une mode plus responsable et circulaire.

Les missions concrètes de l'éco-organisme

- Perçoit les éco-contributions payées par les metteurs en marché (distributeurs, importateurs, donneurs d'ordre et fabricants assujettis) ;
- Soutient financièrement les opérateurs de tri et leur permet ainsi de pérenniser ou développer leur activité qui favorise l'embauche, notamment des personnes en difficulté au regard de l'emploi ;
- Soutient financièrement les collectivités locales au titre des actions de communication qu'elles mènent pour sensibiliser les citoyens au tri ;
- Suit et partage les performances environnementales, économiques et sociales de la filière et mène des études régulières ;
- Met en œuvre, aux côtés des autres filières de prévention/réduction/traitement des déchets, la politique du Ministère de la Transition Ecologique dans le cadre de la loi AGEC ;
- Pilote la première plateforme Eco design qui accompagne les metteurs en marché sur le chemin de l'éco-conception ;
- Encourage les initiatives d'EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale) ;
- Soutient l'aval de la filière pour développer l'industrie du recyclage des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés non-réutilisables en finançant notamment des projets innovants (par exemple le Challenge Innovation) ;
- S'associe à l'ADEME sur des chantiers majeurs : PEFCR, Expérimentation de l'affichage environnemental, AAP IA démonstrateurs Textiles et Chaussures... ;

- Anime des groupes de travail français et européens, des comités de concertation pour accélérer l'industrialisation du recyclage ;
- Pilote la plateforme Recycle de Refashion, outil de mise en relation entre les professionnels du recyclage.
- Organise des actions de sensibilisation pour une pratique responsable des dressings à travers des programmes grand public tels que Mission Refashion
- Gère le Fonds Réemploi et réutilisation





bonusreparation.fr



SCANNEZ-MOI !

AGENCE FORMAT

Julienne Bourdet

julienne.bourdet@agenceformat.com

+ 33 6 09 88 97 70